**Pour la révision du procès du P.O.U.M.**

*Déclaration pour la révision du procès du P.O.U.M. de novembre 1938, publié dans la Révolution prolétarienne n°286 (janvier 1939)*

Le procès contre le comité exécutif du POUM a eu, en Espagne et à l’étranger, une résonance extraordinaire. Le gouvernement de la République en connaît sans aucun doute tous les détails, c’est pourquoi nous ne croyons pas nécessaire d’en retracer ici l’histoire. Il nous suffira de rappeler que, accusés d’avoir commis les délits les plus monstrueux d’espionnage et haute trahison, Juan Andrade Rodriguez, Julián Gómez Gorkin, Pedro Bonet Cuito, Enrique Adroher Pascual et Jordi Arquer Saltó furent traduits devant le tribunal d’exception chargé d’instruire ces sortes de délits. Les quatre premiers accusés ont été condamnés à quinze ans de travaux forcés, le dernier à onze ans de la même peine. Dans la sentence, la qualité d’antifascistes éprouvés des condamnés est reconnue, de même que leur constante participation à la dure bataille que le peuple espagnol mène contre le fascisme. Il est également reconnu que ce n’est pas eux qui organisèrent ou provoquèrent les événements de mai 1937. L’accusation consiste seulement dans le fait qu’ils voulurent profiter de ces événements pour implanter en Catalogne un régime en accord avec les idées socialistes qui figurent dans le programme de leur parti. Cette responsabilité subsidiaire, si elle existe, rend cette sentence d’autant plus injuste, puisqu’il n’y a pas eu d’autres procès ni d’autres accusés pour lesdits événements. Les soussignés ne peuvent approuver en toute conscience cette sentence, même si elle est sans appel, car elle contient, entre autres, une grave faute de droit, ainsi le fait que le tribunal central d’espionnage s’attribue toute compétence pour un cas de rébellion (c’est ainsi que le délit est qualifié dans la sentence), court-circuitant les dispositions légales en vigueur, qui réservent le jugement de ce type de délits aux tribunaux populaires de justice (DD du 7 mai 1937 et 24 mars 1938).Mais de plus, outre la raison citée ci-dessus, d’ordre juridique, nous avons d’autres raisons d’ordre politique. Les condamnés, tous vieux militants du mouvement ouvrier, ont pris une part active aux luttes de 1930 et d’avril 1931, qui amenèrent la République, et aux luttes d’octobre 1934, février 1936 et juillet de la même année, qui ont empêché la réaction fasciste de s’installer au pouvoir. Aux yeux des masses populaires, ces hommes apparaissent comme condamnés pour leurs idées révolutionnaires de toujours, comme des victimes d’une persécution politique. À l’étranger - et le gouvernement de la République le sait mieux que nous-mêmes - l’émotion a été énorme autour de cette affaire et elle le sera davantage lorsque la sentence sera connue. II est question de faire un contre procès à Paris, avec le concours d’avocats français, anglais et américains connus. La cause de l’Espagne antifasciste peut-elle bénéficier de cela, surtout en de pareils moments ? Évidemment, non. Un sentiment de solidarité antifasciste envers les condamnés et la conviction qu’ainsi nous servons l’intérêt général de la cause pour laquelle le prolétariat espagnol lutte si vaillamment nous conduisent à demander au gouvernement qu’il permette la révision par les voies légales de ce procès et la réparation des erreurs que, à notre point de vue, contient la sentence édictée. Et par-dessus tout, nous désirons que ces vieux militants antifascistes, qui, en Espagne et à l’étranger, jouissent d’une certaine sympathie, ne voient pas leur énergie se consumer stérilement dans les prisons, alors que l’effort de tous est nécessaire pour vaincre l’ennemi et sauvegarder les droits de l’héroïque peuple espagnol. En conséquence, nous sollicitons du Conseil des ministres la révision du procès et que s’ouvre une nouvelle instruction du procès des condamnés à cette sentence ou, à défaut, en attendant le moment de cette révision, une amnistie immédiate.

Federica Montseny, dirigeante de la CNT-FAI, ex-ministre de la Santé publique;

Francisco Largo Caballero, ex-président du Conseil des ministres et dirigeant du Parti socialiste ;

Luis Araquistain, ex-ambassadeur d’Espagne à Paris, dirigeant du Parti socialiste;

Rodolfo Llopis, ex-directeur général de l’Enseignement;

Nicolau D’Olwer, intellectuel catalan, ex-ministre et actuellement gouverneur de la Banque d’Espagne et président d’Accio Catalana Republicana ;

Juan Peiró, ex-ministre de l’Industrie, dirigeant de la CNT;

José Tarradellas, chef du gouvernement de la Généralité, dirigeant de la Esquerra Republicana de Catalunya (ERC);

Jaime Miravitlles, commissaire à la propagande de la Généralité de Catalogne, membre de l’ERC.